



## Opération OSCHTERPUTZ

Samedi le 26 Avril 2014

L'opération 2014 du traditionnel « Oschterputz » s'est déroulé en présence d'une trentaine de personnes venues prêter bénévolement main forte pour nettoyer le ban communal de Sermersheim

Si le ramassage global des ordures de tous genres est en baisse, il reste encore quantité de débris qui sont jetés dans la nature, bien de trop encore ... et si chacun, au quotidien, essaie de faire le bon geste, cette matinée de nettoyage deviendra encore un peu plus agréable

Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu présent, aux Conseillers Municipaux présents, aux associations et surtout le Basket Club Sermersheim-Kogenheim et le club de Boxe de Benfeld, ainsi qu'au personnel communal et à tous les jeunes et moins jeunes bénévoles, en espérant être encore plus nombreux en 2015



## Le joli mois de Mai ... et ses fleurs à gogo

Une fois le ban nettoyé, place peut être faite au fleurissement et comme de coutume, la Vente des Fleurs de début Mai a lancée l'opération « fleurissement » dans le village

Cette année c'est sous l'égide du Comité des Fêtes que la Vente des Fleurs a eu lieu le Vendredi 2 Mai dans la Salle de la Maison du Temps Libre, l'association des Associations intervenant le temps que l'Association Animation Sociale se remette en route, mais les bénéfices de la vente iront dès la reprise d'activité sur les fonds de cette association et serviront aux œuvres sociales dans le village

Les responsables de la vente remercient tous les acheteurs de cette édition 2014 et naturellement les retrouveront pour la plupart dans le cadre du Concours des Maisons Fleuries qui sera relancé dès cette année 2014 ...

Le point complet sur le fleurissement et sur la relance du Concours des Maisons Fleuries est fait page 2 de ce bulletin municipal

Merci pour votre contribution à ce succès !



## Au sommaire

Page 1 :  
**Oschterputz et fleurissement**  
Page 2 :  
**Les enjeux du fleurissement**  
Page 3 :  
**Réforme des Rythmes Scolaires**  
Page 4 :  
**Les Commissions Municipales**  
Page 5 & 6 :  
**Les délibérations du Conseil Municipal et infos communales**  
Page 7 :  
**Vos élus et leurs missions**  
Page 8 :  
**Vie municipale & associative**

## Mot d'Adjointe ...

Comme vous avez pu le constater, ce mois ci est marqué par la décision des horaires et la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015, dossier qui pose beaucoup de soucis à plusieurs communes, dont la nôtre, pour la mise en place de cette réforme et l'intérêt d'arranger le plus grand nombre de nos concitoyens.

Lors de la réunion publique du 5 Mai dernier, la proposition d'un projet pédagogique avec le regroupement des activités scolaires avait retenu notre attention ainsi que celle des parents présents ce soir là. Effectivement sur 67 familles d'enfants scolarisés, 39 étaient présentes (ce qui représente 58% et non pas 30% comme certaines personnes aiment à le croire), ce qui signifie aussi que 64% des enfants scolarisés, et à scolariser, étaient représentés ce soir là. C'est pour vous dire l'importance de cette réforme aux yeux des familles.

Des solutions nous pouvons en trouver .... Comme on le dit « chaque problème à sa solution » mais pour cela encore faut-il pouvoir discuter et travailler ensemble (la commune, l'école et les représentants des parents d'élèves).

A ce jour, tout ce qui était possible de faire à notre niveau a été réalisé, désormais la décision appartient à l'Académie ... et dès que la décision sera prise nous vous communiquerons les détails de la rentrée 2014/2015

Sincèrement,

**Céline BULTE**

Adjointe au Maire Chargée des Affaires  
Scolaires et Sociales



## Fleurissement 2014 : c'est parti !

Après la vente des Fleurs du vendredi 2 Mai, la Commune de SERMERSHEIM souhaite faire de cette année 2014 celle qui nous permettra de nous préparer pour l'inscription au concours des « Villages Fleuris 2015 » ! Quelques surprises vous attendent déjà ...

### De nouveaux espaces fleuris ...

Nous essaierons de fleurir un maximum d'espaces dans le village avec un choix approprié de fleurs qui ont été fait. Nous vous laisserons découvrir les nouvelles zones de fleurissement qui sont déjà en place pour partie et que vous retrouverez en photo ci-contre, et puis nous essaierons de dénicher les endroits qui restent à peaufiner et que nous fleurirons au fil des semaines ...



### L'entrée du village retrouve un « objet d'art » !

Une charrette fait place à une ancienne pompe à eau ! Une deuxième vie pour cet objet d'art, et après le feu, les fleurs ! C'est tout aussi flamboyant .... Nous avons tenu à redonner un cachet en entrée / sortie du village, nous vous laisserons découvrir ce qui a été mis en place ...

### Relance du concours des maisons fleuries

Pour aller de l'avant et devenir un candidat crédible, le seul fleurissement du village ne suffira pas et nous aurons besoin de votre aide pour accrocher une première fleur pour notre commune (et au fil des numéros de ce bulletin municipal nous nous efforcerons de mettre quelques réalisations en image). OUI, le concours des maisons fleuries est relancé et les règles de jeu vous sont présentées ci-dessous ...



## Concours des Maisons Fleuries 2014

Ce concours est ouvert à tous les résidents de Sermersheim ... et vise le fleurissement, l'environnement et le cadre de vie

### Visibilité du jardin

Les jardins, balcons et facades doivent être visibles depuis la rue, le jugement s'effectuant sur le domaine public



### 3 catégories en lice

Trois catégories seront en lice : les jardins d'agrément, les jardinets et les balcons, terrasses et facades. Nous ferons probablement aussi une catégorie spécifique pour les commerces, entreprises et bâtiments agricoles ... en fonction de ce que nous découvrirons comme fleurissement !

### Les critères de sélection

5 critères serviront de base et seront notés sur 10 pour chacun :

1. La propreté et les efforts faits en matière d'environnement immédiat
2. Le cadre végétal ou la vue d'ensemble pour les piétons, passants, habitants, donc la visibilité de vos jardins et balcons
3. La quantité de floraison, et l'aspect esthétique et harmonieux des formes, couleurs et volumes (pas de fleurs artificielles)
4. La pérennité du fleurissement : le jury se réservera le droit de repasser afin de juger du bon suivi et entretien du fleurissement
5. La créativité

**Un jury élira dans chaque catégorie les plus belles réalisations ... nous nous réserverons le droit de désigner le jury mandaté pour 2014 !**

### Abonnez vous à ce bulletin municipal

Nous vous invitons à vous abonner à ce bulletin de liaison en nous communiquant votre adresse email à l'adresse suivante :

**Bulletinmunicipal-  
sermersheim@gmail.com**





### Les propositions de la Commission Scolaire

A deux reprises au mois de Mai la Commission Scolaire s'est réunie en présence notamment du Maire de la Commune, Monsieur Yves GUILLOU. L'ordre du jour des deux réunions consistait surtout à proposer de nouveaux créneaux horaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, créneaux horaires devant répondre à la grande majorité des élèves scolarisés dans la commune. La municipalité en place précédemment avait participé à un Conseil d'Ecole qui validait des dispositions horaires ne répondant pas aux vœux des parents, et donc l'idée conductrice était de reprendre la grille scolaire pour la mettre en adéquation aux besoins de la grande majorité des familles.

Après avoir refait l'historique du dossier, Céline BULTE et Nadège ERDMANN ont fait une première proposition de grille horaire revisitée et qui en substance regroupait la péri-activité le vendredi après midi, de sorte que les cours officiels s'arrêtaient le vendredi à 11h30 et que l'après-midi était consacré (de 13h30 à 16h30) à cette péri-activité.

Cette première option a été présentée au corps enseignant et aux professeurs d'école qui ont refusé cette mouture et donc la Commission Scolaire s'est remise à l'étude pour faire une nouvelle proposition, en sachant que la demande d'expérimentation des 4 matinées de cours et défendue par les « Gilets Jaunes » (au lieu des 5 demandées dans le cadre de la réforme) a été refusée par l'Académie de Strasbourg.

Une nouvelle séance de travail a débouché sur une nouvelle proposition de grille horaire qui a conduit notamment la Commune à mettre en place un accueil le matin à partir de 8 heures. Globalement la semaine s'harmonisait autour de journées débutant à 8h30 et se terminant à 11h30 pour reprendre à 13h30 et s'arrêter à 16h00, puis le périscolaire de Kogenheim prenait le relais jusqu'à 18h30 - le mercredi matin de cours obligatoire était proposé sur une tranche horaire de 9h00 à 11h00 en positionnant les aides scolaires qui ne concernent que quelques élèves par classe de 8h00 à 9h00.

Etant confiant que cette nouvelle proposition trouve un large terrain d'en-

### Presque une première dans le village ! Une réunion publique sur un sujet épineux ...

Le Conseil Municipal nouvellement mis en place a souhaité reprendre très rapidement la décision prise pour les nouveaux rythmes scolaires.

Souhaitant l'adhésion d'un plus grand nombre de personnes à la réflexion sur le sujet, Céline BULTE, adjointe au Maire, a organisée cette réunion publique le 5 Mai dernier.

Les professeures d'école et la Directrice, Mme Elisabeth Schiha, étaient présentes - Yves Guillou, Maire de la Commune accueillait également Denis Schultz, nouveau Président de la Cocoben, ainsi que Michel Kocher, Vice Président en charge des rythmes scolaires et Martine Kern, chargée de la petite enfance au sein de la Cocoben, ainsi que bon nombre de nouveaux élus de la Commune.

Les échanges, passionnés par moment, n'ont pas réussi à dégager une ligne de conduite prioritaire tout en sachant que bon nombre de parents s'expriment sur le côté financier de la réforme et le fait de savoir comment et à quelle hauteur il faudra ouvrir le portefeuille familial pour contribuer à tout ce qui se mettra en place pour les enfants en attendant leur retour dans les foyers familiaux.

Les différents intervenants ont essayé de trouver des points d'accroche communs, mais il faut bien reconnaître que sur ce plan là l'échec était manifeste et qu'il ne restait plus qu'à espérer à trouver une solution locale en entente parfaite entre le corps enseignant et la municipalité !

### Que dit la réforme au juste

Sans rentrer dans tous les détails d'une réforme très complexe sur le fond, il faut que les nouveaux rythmes scolaires en place garantissent :

- ◆ 5 demi journées de cours obligatoires le matin
- ◆ Un quota de 24 heures d'enseignement maximum par semaine
- ◆ Un éventuel projet pédagogique complémentaire sur une durée maximale de 3 ans à raison de 3 heures par semaine, pour partie voire totalement à la charge des familles des enfants scolarisés
- ◆ Un soutien scolaire obligatoire de 36 heures par année et par professeur d'école
- ◆ L'obligation faite aux communes et aux professeurs d'école de se mettre d'accord sur les rythmes scolaires et sur le projet pédagogique

### Ou en sommes nous à Sermersheim ?

Avec le refus du dernier Conseil d'Ecole (en date du 23 Mai) d'accepter la proposition de la Commission Scolaire, la Commune a fait le choix de maintenir sa proposition et de la soumettre à la décision de l'Académie de Strasbourg.

En cas de refus ce sont les horaires décidés lors de la première délibération qui seront appliqués soit globalement des cours de 8h15 à 11h30 le matin, et de 13h30 à 15h30 l'après-midi pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi, sans aucune prise en charge de la commune à partir de 15h30 - le mercredi les cours sont prévus de 8h15 à 11h15.

Maintenant la balle est dans le camp de l'Académie de Strasbourg et puis, suite à leur délibération, la Commune et le corps enseignant devront obligatoirement se remettre à table et trouver les arrangements nécessaires pour ne pas prendre les familles des enfants scolarisés en otage avec des conséquences sur les activités actuelles !



## **Les commissions de la mandature**

### **Finances :**

Laurent Bulte - Fernand Willmann -  
Frédéric Dromson - Maurice Schwartz  
- Joas Thalgot - Anne Risser -  
Claudia Mosser

### **Travaux :**

**Urbanisme :** Laurent Bulte - Frédéric  
Dromson - Christophe Suhner - Joas  
Thalgot - Bertrand Wimmer

**Affaires rurales :** mêmes membres

**Chasse :** mêmes membres

**Forêt :** mêmes membres

### **Environnement :**

Frédéric Dromson - Christophe  
Suhner - Paul Schandené - Nadège  
Erdmann

### **Culture & Communication :**

Maurice Schwartz - Claudia Mosser

### **Affaires scolaires :**

Nadège Erdmann - René Fernandez  
Fernand Willmann

### **Affaires sociales :**

Nadège Erdmann - Fernand Willmann  
René Fernandez

### **Attribution des marchés :**

Titulaires : Paul Schandené -  
Christophe Suhner - Frédéric  
Dromson

Suppléants : Bertrand Wimmer -  
Fernand Willmann - Joas Thalgot

### **Elections :**

Céline Bulte - Nadège Erdmann -  
Anne Risser - Maurice Schwartz

### **Commission des impôts directs :**

**Taxe foncière propriétés non bâties :**  
Paul Schandené - Rémy Wohlschiess

**Taxe foncière propriétés bâties :**  
Laurent Bulte - René Fernandez

**Taxe d'habitation :** Bertrand  
Wimmer - Marie Thérèse George

**Taxe Professionnelle :** Nadège  
Erdmann - Hervé Schlaeder

**Bois et Forêts :** Fernand Willmann -  
Armand Kretz

**Impôt foncier non domicilié dans la  
commune :** Eric Derivaux - Claude  
Adam - Joseph Kirstetter - Christophe  
Schaeffer

## **Les Commissions Municipales**

Après l'installation du Conseil Municipal, suit la mise en place des Commissions. Après discussions, elles ont été établies comme suit :

### **Commission des finances : adjoint responsable Paul Schandené**

Deux conciliabules auront lieu, celui réunissant l'ensemble des élus et délibérant sur le budget de l'exercice et sur le bilan de l'exercice écoulé, et puis un groupe de travail réduit qui aura comme mission de préparer les budgets annuels, de gérer les ressources humaines de la commune et de gérer les biens propres de la commune (MTL, appartements etc ...)

### **Commission des travaux : adjoint responsable Paul Schandené**

Cette commission accompagnera tous les projets de la Cocoben relatifs à notre commune. Puis elle étendra son rôle à l'élaboration des nouveaux contrats de territoire, elle s'occupera de la gestion rurale, de la forêt et de la chasse. Elle gèrera les travaux relatifs aux zones de vie sportive ou de loisirs, mais aussi ceux relatifs au cimetière. Naturellement la loi rattrapera cette commission qui aura à travailler sur l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, sans oublier le devenir de la propriété Spitz au cœur du village pour laquelle des projets sont évoqués

### **Commission Environnement : adjoint responsable Fernand Willmann**

Ce sera non seulement le cadre de vie et le fleurissement qui feront partie des attributions de cette commission, avec comme objectif notamment le gain d'une « 1<sup>ère</sup> fleur » comme beaucoup de communes voisines, mais aussi la gestion des espaces publics et donner un cœur de village animé. La démarche « développement durable » s'inscrira forcément, mais un rapport avec le monde économique et artisanal de la commune lui appartient

### **Commission Culture & Communication : adjoint responsable Fernand Willmann**

Nouvelle stratégie d'information (comme en atteste ce bulletin municipal), mais aussi un développement grandissant de la communication numérique au sein du village, la mise en place du site internet de la commune, la « Patte d'Oie » annuelle, voilà déjà de quoi faire. Naturellement on guette tous l'arrivée de la fibre optique, mais on oublie aussi que le culturel doit trouver sa place. On essaiera progressivement de retrouver des animations culturelles, sans oublier la richesse de notre jeunesse qui doit apprendre à savoir autour des anciens

### **Commission Scolaire : adjointe responsable Céline Bulte**

Naturellement la refonte des rythmes scolaires a fait que Céline était sur les charbons ardents dès sa prise de fonction (une page est spécialement dédiée au sujet dans ce bulletin). Plus en avant, il faudra trouver un terrain d'entente entre le corps enseignant et la commune pour faire en sorte que la vie scolaire soit la plus harmonieuse possible. Transformer la propriété Spitz en nouvelle école communale est l'un des projets, et pas le moindre, qu'elle aura certainement à piloter, sans oublier tout ce qui concerne la sécurité dans et autour de l'école. Vous avez dit « périscolaire », oui cette réflexion fait partie du travail de la commission

### **Commission Sociale : adjointe responsable Céline Bulte**

Bien sûr il y aura l'incontournable « Fête de Noël des personnes âgées » mais pas que ... Le projet de l'équipe « Renouveau Sermersheim » est aussi de créer un véritable lien intergénérationnel entre nos plus âgés et nos plus jeunes. Partager des expériences de vie autour d'un simple jeu de société, voilà un projet pouvant s'inscrire dans l'objectif de cette commission. Et puis son rôle social se matérialisera lors des grands anniversaires notamment !



## Séance n° 2 du Conseil Municipal en date du 28 Avril 2014

**Membres absents excusés :** WIMMER Bertrand (qui donne procuration à Yves GUILLOU) - tous les autres élus sont présents

**I. – Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 avril**  
Le PV est approuvé

### II – FINANCES :

#### 1. Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2013 établi par la Trésorerie de Benfeld :

Le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2013 établi par la trésorerie de Benfeld accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif et l'état du passif ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents déclare que le Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

#### 2. Compte Administratif 2013 :

Le Maire présente le rapport de la Commission des Finances du 11 avril dernier, consacrée à l'examen détaillé des chiffres du Compte Administratif 2013

Celui-ci est arrêté par la Commune et se présente comme suit :

- Recettes de Fonctionnement :	641.372,49 €
- Dépenses de Fonctionnement :	502.803,30 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement de :</b>	<b>138.569,19 €</b>
002 - Report clôture exercice 2012 :	196.463,10 €
<b>Excédent de Fonctionnement cumulé :</b>	<b>335.032,29 €</b>
- Recettes d'investissement :	419.970,38 €
- Dépenses d'investissement :	614.783,81 €
<b>Soit un déficit d'investissement de :</b>	<b>- 194.813,43 €</b>
001 - Report clôture exercice 2012	- 28.717,70 €
<b>001 - Déficit d'investissement cumulé</b>	<b>- 223.531,13 €</b>

Reste à réaliser pour 2013 uniquement en Investissement :

Recettes : 28.234,50 €

Dépenses : 73.837,98 € soit un déficit de - 45.603,48 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, HORS la présence du Maire, approuve le Compte Administratif 2013

#### 3. Fixation des taux d'imposition 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir les taux recalculés des taxes locales et la répartition du produit

TAXES :	Base Prév. 2014	Taux 2013	Taux 2013	Produit fiscal reçu 2013	Produit fiscal Attendu 2014
Habitation	831.628 €	17.79%	17.79%	260.215,00 €	149.276 €
Foncière Bati	646.624 €	10.70%	10.70%		70.085 €
Foncière Non Bati	51.871 €	44.01%	44.01%		23.017 €
C.V.A.E.	Attribution de compensation			129.214,00 €	129.000,00 €
	<b>1.530.123 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>389.429,00 €</b>	<b>371.378,00 €</b>

d'imposition tel que cité ci-dessous.

#### 4. Affectation du Produit de la chasse (CAAA) :

Le Maire propose d'affecter le montant de : **14.534 €** du loyer de la chasse à la cotisation afférente à l'exercice 2014 de la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles du Bas-Rhin

#### 5. Attribution de subventions :

Le Maire, sur proposition de la Commission des Finances, soumet à l'assemblée le versement des subventions suivantes pour l'année 2014 : C.C.A.S. : 5.000 € - GAS : 1.300 € - S.P.A. Moyenne Alsace : 750 € - C.S.I. : 800 € - AAPPMA : 900 €

#### 6. Fixation des loyers :

Suite aux anciennes décisions, les loyers restent fixés à : loyer chasse Bandi : 16.660,62 €, loyer chasse Association de Chasse le Phébus Alsacien : 10.551,74 € - pêche Neugraben : 152,45 €, pêche Zembs : 381,12 €, pêche gravière : 9,15 € - Logement Yves Guillou : 381,13 € de loyer et 60 € de charges par mois - Presbytère : 15,24 € - Site Baholz : 1.500 € - autorisation de stationnement : 312 € pour les deux pizzaiolos et 2 € du m<sup>2</sup> pour boulangerie Holtz

#### 7. Frais de représentation du Maire :

C'est l'ouverture de crédit pour assurer le paiement de frais de représentation du Maire et correspondent aux frais engagés par lui seul

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 2 voix contre (Maurice Schwartz, Claudia Mosser), 2 abstentions (Joas Thalgott, Anne Risser) fixe le montant à **2.400 €** et seront payés sur présentation de factures

#### 8. Budget Primitif 2014 :

Après avoir examiné le budget primitif 2014, et faisant suite aux propositions de la Commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, Approuve le Budget Primitif consolidé, arrêté comme suit :

##### a. Section FONCTIONNEMENT équilibré :

Recettes 701.452,00 €

Dépenses 701.452,00 €

(dont virement à la section investissement de 114.992 €)

##### b. Section INVESTISSEMENT équilibré :

Recette 531.672,11 €

Dépenses 531.672,11 €

### III. Administration Générale :

1. Ont été mises en place l'ensemble des commissions municipales avec comme Président de toutes les Commissions, Yves Guillou, en qualité de Maire

#### 2. Création de poste CAE – Profil : Espaces Verts :

Faisant suite au congé maladie de François SCHAEFFER, et vu que ce dernier ne reprendra qu'à mi-temps thérapeutique d'ici mai, le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste de Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi. Le profil recherché sera celui d'entretien des espaces verts afin que cette personne puisse seconder Rémy STADELWIESER pour l'arrosage, la tonte et d'autres petits travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste de Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi et mandate le Maire à engager la procédure de recrutement et de signer tout document relatif à cette embauche

**Séance n° 2 du Conseil Municipal en date du 28 Avril 2014 (suite & fin)**

### **III. Administration Générale (suite) :**

#### **3. Elections Européennes : 25 Mai 2014**

Le Maire informe l'assemblée que les élections européennes auront lieu le 25 mai prochain. Lieu de vote : MTL

Les membres du Conseil Municipal sont invités à informer le secrétariat de la Mairie pour signaler leur disponibilité afin de permettre la constitution du tableau pour les permanences au bureau de vote.

#### **4. COCOBEN :**

Le Maire soumet aux Conseillers Municipaux la possibilité d'intégrer les commissions locales « Eau » et « Assainissement » du SDEA :

Se proposent : **Frédéric DROMSON** : EAU - **Christophe SUHNER** : ASSAINISSEMENT

#### **5. COCOBEN :**

Le maire informe l'assemblée de l'ouverture aux conseillers municipaux des commissions suivantes et se proposent :

*Petite enfance : aucune personne dans l'immédiat*

**Fernand WILLMANN** : pour la commission Tourisme, développement durable et environnement,

**Céline BULTE** : pour la commission Services Périscolaires et restauration scolaire, ALSH et rythmes scolaires,

**René FERNANDEZ, Fernand WILLMANN** : pour la commission Jeunesse, monde associatif, culture, cinéma et transport

**6. Oschterputz** : Paul SCHANDENE, remercie les membres du conseil municipal ayant participé à cette opération.

**7. Faisant suite à l'interpellation de Mme Claudia MOSSER, Mme Nadège ERDMANN confirme la date retenue pour la traditionnelle vente de fleurs, soit le vendredi 2 mai prochain.**



### **Ouverture des Commissions aux Membres Extérieures**

Le Conseil Municipal, à l'occasion de la mise en place de l'ensemble des commissions municipales, a validé le fait d'ouvrir l'ensemble des Commissions, à la restriction de la Commission d'attribution des marchés, à toute personne souhaitant participer à la vie municipale et désireuse d'intégrer l'un des groupes de travail

La présentation des différentes commissions ayant été faite dans ce numéro de notre « Blattel », il suffira que toute personne contacte, soit l'Adjoint au Maire responsable de la Commission, soit le secrétariat de la Mairie, pour proposer sa participation

Les commissions travailleront majoritairement sous forme de projets, et n'auront pas forcément un rythme soutenu de réunions, sauf si l'actualité nous l'imposera !

D'ores et déjà, les élus remercient toutes les personnes qui se porteront candidates

Les inscriptions des personnes qui souhaitent rejoindre les différentes commissions seront à faire auprès du Secrétariat de la Mairie



## **Bienvenue à Laurent KLEIN**

Pour agir le plus rapidement possible, suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 28 Avril dernier, Yves Guillou, Maire, et Paul Schandené, 1<sup>er</sup> adjoint, ont accueilli de nombreux candidats pour le recrutement du CAE, spécialisé « Espaces verts »

**Laurent KLEIN est le candidat qui a été retenu et il réside à Muttersholtz**

Agé de 41 ans, Laurent a de nombreuses compétences suite à ses diverses activités professionnelles qu'il a pu exercer comme :

- ◆ Pavage
- ◆ Préparation de commandes
- ◆ Conditionnement et Manutention

Mais surtout, les profils qui nous intéressaient les plus sont ceux qui ont fait règle de sélection des différents candidats, à savoir : les entretiens des espaces verts ainsi que tout ce qui touche aux plantations, au débroussaillage et à la tonte ...



Ce choix était pondéré par la période d'embauche du CAE qui s'étendra sur toute la période d'entretien des espaces verts du village !

A n'en pas douter il aura de quoi faire durant son contrat dans notre commune de Sermersheim ! Surtout qu'il posera quelques jalons en vue de la candidature pour les villages fleuris d'Alsace qui est l'un des objectifs du nouveau mandat



## **Vos élus sont aussi engagés hors de la Commune !**

Même si cela vous semble transparent, bon nombre de nos élus sont également actifs dans des délégations extérieures à la commune, tour d'horizon :

### **Au niveau de la Communauté des Communes ...**

Outre le Maire, Yves Guillou, et le 1er Adjoint, Paul Schandené, délégués communautaires, les membres suivants sont dans des commissions de travail : Frédéric Dromson (commission locale eau de la SDEA), Christophe Suhner (commission locale assainissement de la SDEA), Fernand Willmann (commission tourisme, développement durable et environnement, et commission jeunesse, monde associatif, culture, cinéma et transport), René Fernandez rejoint Fernand Willmann dans cette dernière commission, Céline Bülte (commission services périscolaires et restauration scolaire, ALSH et rythmes scolaires)

### **Yves GUILLOU, vice président du SICTOM**

Les dernières élections au niveau du Sivom ont désigné Yves Guillou comme 7<sup>ème</sup> vice président chargé du compostage et du déchet vert. Jean Pierre Piela a été réélu en tant que président

### **Bertrand WIMMER, vice président du SIVU**

Les élections des délégués dans les organismes extérieurs avaient été faits le 11 Avril dernier, et la plupart des conseillers municipaux renouvelés ont gardés leur poste Bertrand Wimmer accède à la vice présidence au niveau du SIVU qui traite la gestion forestière de Sélestat et des environs. Son suppléant est Paul Schandené

Les autres représentations :

Syndicat intercommunal d'entretien du Ried : délégué : Bertrand Wimmer - suppléant : René Fernandez

Syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Ehn - Andlau - Scheer : délégué : Bertrand Wimmer - suppléant : René Fernandez

Syndicat des 26 Communes : délégué : Yves Guillou - suppléant : Joas Thalgot

Syndicat des Dignes de l'Ill : délégué - Yves Guillou - suppléant : Christophe Suhner - Yves Guillou garde son poste de vice-président

Correspondant Défense : Yves Guillou

SAJ - Référent Jeunesse : René Fernandez

## **Accueil des nouveaux élus au Conseil Régional Alsace**



Le samedi 17 Mai, Yves Guillou et Fernand Willmann ont été présents à la journée d'information et de présentation de l'institution régionale en présence de près de 500 Maires et élus.

Le Président a évoqué le projet de réorganisation territoriale initié par le gouvernement et a fait le lien avec la démarche prospective « Alsace 2030 » menée par la Région, qui prend encore plus de sens dans ce contexte de réflexion sur la réforme territoriale

## **L'histoire des Familles de SERMERSHEIM**

### **Présentation Publique de l'ouvrage**

En présence de Yves Guillou, Maire du village de SERMERSHEIM, mais également de Monsieur Jean Georges GUTH, Président le Société d'Histoire des Quatre Cantons,

**Une soirée de présentation de l'ouvrage qui présente la reconstitution de toutes les familles de SERMERSHEIM de 1670 à 1938**

**Aura lieu le Vendredi 20 Juin 2014 à 20 heures  
Dans la Salle de la Maison du Temps Libre**

Cet ouvrage en trois tomes sera présenté lors de cette soirée culturelle unique et l'ouvrage sera disponible et à la vente le soir même au prix de 50 €.

**Venez nombreux à cette première soirée culturelle exceptionnelle pour laquelle l'entrée sera libre**



### **Le CAP « Petite enfance »**

Dans un secteur d'activités connaissant un réel besoin en personnes qualifiées, la polyvalence et la reconnaissance du diplôme de CAP Petite Enfance facilitent l'accès à l'emploi

A la sortie du Collège ou du Lycée, la formation au CAP se déroule sur 2 ans (dont 840 h de formation au CFA). Un fort secteur de recrutement se base sur l'arrondissement de Sélestat

Vous pouvez contacter :

**Alexia GAMELIN**

**Chargée du développement de l'apprentissage**

**03 88 58 07 98 ou 06 60 79 25 45**

**alexia.gamelin@ac-strasbourg.fr**



**Rattrapage  
« Poubelle Jaune »  
Lundi 9 Juin !**

Le rattrapage du ramassage de la poubelle jaune durant le week-end de Pentecôte est fixé au

**Samedi 7 Juin 2014 ... pensez-y !!!**

## Les manifestations du mois



**Samedi le 14 Juin 2014 :**

### La marche gourmande des Sauterelles en nocturne

Grosse innovation pour l'édition 2014 et pour cette 4ème édition : la marche gourmande se déroulera en semi nocturne avec des départs entre 17 et 19 heures !

Deux menus au choix - la sélection des meilleurs crus pour accompagner - un final autour des tartes flambées ...

Le prix : 30 € par personne adulte et 15 € pour les enfants de 6 à 14 ans (gratuit pour les moins de 6 ans)

Inscrivez vous au plus vite auprès de Gaby KALCK (03 88 74 71 67) ou de Maité GEORGE (06 72 02 18 13) et avant le 2 Juin prochain

Une organisation du Comité des Fêtes de SERMERSHEIM

**Lundi le 2 Juin :**

### Collecte de Sang à la Maison des Associations à KOGENHEIM

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Sermersheim - Kogenheim vous invite à la Collecte de Sang qui aura lieu à KOGENHEIM ! Venez nombreux offrir votre sang

Rendez vous à la Maison des Associations de KOGENHEIM à partir de 18 heures et jusqu'à 20 heures 30 !



**Les Rendez-vous BAD(minton) :**

La Soirée « Portes ouvertes » aura lieu le vendredi 13 Juin,

La cérémonie de « Remise des Plumes » aura lieu le vendredi 20 Juin,

dans la Salle du CSI de Kogenheim - Sermersheim\*

### Le Marché aux Puces de l'A.S. SERMERSHEIM

Dimanche le 20 Juillet dans les rues du village

Le 13<sup>ème</sup> Marché aux Puces organisé par l'A.S. SERMERSHEIM aura lieu le Dimanche 20 Juillet dans les rues du village et sur le pré mis à disposition par Jean Pierre SIMON

Au centre du village se dressera la buvette centrale de la manifestation qui vous accueillera dès 16 heures pour une soirée « Tartes Flambées » avec de l'ambiance musicale

Dès à présent, vous pouvez réserver vos emplacements auprès de Fernand WILLMANN (tél. 06 08 99 66 46)

Les 5 mètres de base à 12 € et 2.50 € le mètre supplémentaire



## L'Agenda de Mai

### Vie Municipale et Intercommunale

Jeudi le 19 Juin :

Réunion plénière de la Communauté des Communes de Benfeld à KOGENHEIM

Lundi le 30 Juin :

Réunion Mensuelle du Conseil Municipal

### Les grands anniversaires

Mme Suzanne KEYSER, le 6/06 pour ses 86 ans

Mme Antoinette HEINRICH, le 9/06 pour ses 85 ans

Mme Marthe EHRHARD, le 19/06 pour ses 85 ans

Mr André SCHANDENE, le 03/06 pour ses 82 ans

Mr Georges FISCHER, le 12/06 pour ses 82 ans

Mme Jeanne ADAM, le 16/06 pour ses 80 ans

Mr René ACKERMANN, le 17/06 pour ses 79 ans

Mme Annette EGELE, le 8/06 pour ses 76 ans

### Les offices religieux

Dimanche le 8 Juin, Dimanche de Pentecôte, à 10h45

Mercredi le 11 Juin, Rassemblement des enfants de la 1ère communion et regroupement à Neunkirch

Samedi le 21 Juin, messe à 18h30

### Fermeture du Secrétariat de Mairie

Nous informons la population que le secrétariat de la Mairie sera fermé aux dates suivantes :

**Du Jeudi 29 Mai  
au Mardi 10 Juin inclus**

Merci de prendre vos dispositions pour toutes vos démarches administratives

Le Maire,

### Gare aux cambriolages !

Vu la recrudescence des cambriolages dans le village, SOYEZ PRUDENT, et fermer au maximum toutes vos ouvertures en votre absence !

### Composition - Rédaction

Fernand WILLMANN

Tirage : 380 exemplaires